



## Dossier de presse

Poitiers, le 3 juillet 2020

### Réalisme et ambition pour le Plan SEVE

Schéma Départemental de l'Eau, découverte du patrimoine naturel, aménagement des sentiers nature, développement des produits locaux dans la restauration collective via Agrilocal86, mise en place du Schéma Départemental de la Randonnée Cycliste et Pédestre, valorisation de la démarche environnementale des événements et dans les constructions, ... Voici quelques-unes des 15 actions du Plan SEVE - Stratégies et Engagements de la Vienne pour l'Environnement - validé par le Département.

Ce plan découle d'un constat : la période 2015-2018 a été la plus chaude jamais enregistrée. Ainsi, depuis 2015, le Département a engagé un large programme d'actions préventives en faveur de l'environnement que l'on retrouve dans les 14 priorités pour la Vienne de 2025. Le Plan SEVE recense donc les différentes actions déjà menées via les compétences départementales et, au-delà, il initie la conduite du changement pour l'environnement et intègre les enjeux environnementaux via les décisions du Plan de Relance et de Soutien.

La crise sanitaire de la Covid-19 a mis en exergue les effets d'une très forte diminution des activités humaines sur l'environnement. Cela s'est traduit, entre autres, par une réduction des pollutions atmosphériques et des émissions de gaz à effet de serre et une amélioration de la qualité de l'eau des rivières. Il serait dommage que ces aspects positifs ne soient pas suivis d'effets. Ainsi, alors que la relance de l'activité est une priorité, il faut saisir l'opportunité de repenser les modes de fonctionnement et de production. *« Au travers du Plan SEVE, le Département souhaite contribuer à l'effort collectif face à l'urgence environnementale du changement climatique et pour la protection de l'environnement, souligne Alain PICHON, vice-président en charge du logement et de l'environnement. Notre plan vise trois thématiques, à savoir la lutte contre le changement climatique, la préservation et la découverte de la biodiversité et la préservation de la ressource en eau. Ce plan inclut un bilan carbone dont les résultats permettront de quantifier les émissions de gaz à effet de serre générées par le Département et définir les actions pour les réduire ».*

Ce Plan représente, sur cinq ans, un **budget de 19,7M€** et s'articule autour de quatre axes d'intervention et de 15 actions.



#### AXE I - Préserver les ressources naturelles et la qualité de vie

Parmi les actions, on retrouve, entre autres, **le Schéma Départemental de l'Eau**. Sa mise en œuvre répond au principe selon lequel chaque habitant doit avoir accès à une eau potable de bonne qualité, un système d'assainissement adapté et un milieu préservé et de qualité. Un plan arbres est notamment proposé pour favoriser la plantation d'arbres permettant de répondre aux enjeux de ce Schéma.

Le Département souhaite également **poursuivre le développement et la valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS)**. Cinq sites sont actuellement préservés (Scévollés, Béruges, Pouillé, Payré, Saulgé) et 12 supplémentaires ont été identifiés.

Un des objectifs est aussi de **favoriser la découverte du patrimoine naturel**, notamment par l'aménagement de sentiers nature sur les ENS, le développement des sorties nature pour le grand public ou bien le lancement d'un appel à projets pour les collèges « A la découverte des espaces naturels sensibles de la Vienne ».

Concernant **les énergies renouvelables**, la volonté du Département est de réaliser un diagnostic de leur développement et la mise en place d'un observatoire de l'éolien.



#### AXE II – Poursuivre notre implication pour une économie, des emplois et des services publics de proximité économes en carbone

Le Département entend **conforter et maintenir les services publics de proximité et l'emploi en milieu rural** en accompagnant, par exemple, les collectivités pour l'implantation de lieux de travail partagé. Il souhaite également **valoriser une alimentation de qualité et de proximité** en développant notamment une restauration collective durable avec Agrilocal86 et Zerogaspi86. **Le soutien à une agriculture de qualité** est une évidence en co-construisant un projet agricole pour la Vienne et en promouvant des aménagements fonciers à but d'intérêt général et de développement durable.

Partant du principe que le Département a de nombreux atouts touristiques favorisant le dynamisme et l'économie locale, l'objectif est de **développer le tourisme de nature par la randonnée** avec la mise en œuvre du Schéma Départemental de la Randonnée.

Enfin, alors que le Département organise, co-organise et finance une multitude d'évènements tout au long de l'année il est indispensable de **valoriser la démarche environnementale** de ces animations sportives, culturelles, sociales, professionnelles...



#### AXE III – Prendre en compte le changement climatique dans l'aménagement du territoire

Il s'agit là pour le Département d'**accompagner les collectivités dans la prise en compte du changement climatique en urbanisme et aménagement**. A titre d'exemple, on citera l'appel à projets Centre bourgs et centres anciens qui permet de participer à la maîtrise de la consommation d'espace et d'énergie. Ou bien encore l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration de plan paysage ou pour végétaliser les rues.

L'objectif est également de poursuivre la **recherche de qualité environnementale dans les bâtiments aménagés** par le Département. On notera ainsi la construction du 35<sup>e</sup> collège performant pour l'environnement, l'expérimentation d'une opération pilote environnementale pour le collège de Mirebeau ou bien la maîtrise de l'impact environnemental de l'Arena Futuroscope.

Il s'agit également de **lutter contre la précarité énergétique** via le Schéma Départemental de l'Habitat ou bien encore de **favoriser l'éco-mobilité pour les habitants** en soutenant les projets locaux de co-voiturage, en développant les itinéraires cyclables pour favoriser l'usage quotidien du vélo ou bien encore en développant la route durable avec le recyclage des matériaux ou le fauchage raisonné.

#### AXE IV – Diminuer l'impact environnemental de notre fonctionnement interne

Il s'agit pour le Département de renforcer l'**évolution vers une consommation durable**. Cela signifie réduire, trier et valoriser les déchets qu'il produit, mais aussi développer une politique d'achat éco-responsable généralisée, notamment en produits locaux et en aliments bio pour la restauration interne. Il s'agira également d'**inciter et de faciliter les pratiques éco-responsables des agents** en favorisant, par exemple, leur éco-mobilité, mais aussi en ayant recours à des solutions numérique éco-responsables ou bien en les informant sur les actions menées et les enjeux de l'environnement.

*« Ce plan SEVE n'est évidemment pas figé et sera amené à évoluer au fil des années et des avancées environnementales, confirme Alain Pichon. Il aurait également pu se nommer réalisme et ambition pour l'environnement en Vienne. C'est là sa philosophie. »*